



## ma fille a été exclu du collège d'un jour pour fumer dans les toilette

Par **ptasie mleczo**, le 18/11/2020 à 11:27

Bonjour,

Ma fille a été exclu du collège pour une durée d'un jour pour " avoir fume au toilette ",elle dit que elle n'avait pas fumé , je crois à ma fille après avoir une longue discussion avec elle je sais que si c'était le cas elle m'aurait dit la vérité ,elle vit très mal cette sanction parce que comme elle dit elle n'avait rien fait! je voudrais contester la décision du principale est ce que je peux le faire et est ce que le principale pourrai revenir sur sa décision .

Par **amajuris**, le 18/11/2020 à 11:36

bonjour,

malheureusement, les parents ne croient jamais que leurs enfants puissent faire des bêtises. Le comportement des enfants à l'école et chez eux peut être très différent.

je suppose que cette décision a été prise par le collège après avoir eu quelques éléments sur cette affaire.

salutations

Par **Visiteur**, le **18/11/2020** à **12:03**

Bonjour

N'étant pas là pour juger sur le plan humain, je vous précise que sur ce forum vous ne trouverez aucun conseil juridique pour contester une exclusion d'un seule journée.

Si vraiment vous n'êtes pas contente, vous pouvez toujours vous plaindre auprès du rectorat.